

Règlement édition 2009

1- Objectif

L'INDP – Carrefour de Créativités organise le concours « Libérez le packaging des Vins et Spiritueux » dans le but d'encourager le développement de créations packaging sur le marché des Vins et Spiritueux et mettre en avant le travail de jeunes designers.

L'objectif est de créer un emballage ou objet relatif au transport, à l'étiquetage, à la présentation, au rangement, à la dégustation ou à la consommation d'un vin ou spiritueux.

2- Organisateur

Ce concours est organisé par l'Institut National du Design Packaging à l'occasion du salon VS Pack

INDP – Carrefour de Créativités
Parc d'Activités de Montplaisir
16100 COGNAC

Tel : 05 45 36 30 25

Fax : 05 45 36 30 29

Site : www.indp.net

Courriel : info@indp.net

3- Conditions de participation

Le concours est ouvert aux étudiants des écoles de design, d'arts graphiques et des Beaux-arts et des formations en emballage à titre individuel ou par deux, résidents en Europe.

Chaque candidat ou groupe de candidats pourra présenter un projet unique.

L'inscription au concours est gratuite.

L'envoi des créations à l'adresse de l'organisateur est à la charge et sous la responsabilité des participants.

4- Présentation des projets

Chaque participant ou groupe devra fournir :

- Une maquette de son projet. Tous les matériaux sont autorisés. La maquette ne devant pas excéder les dimensions suivantes : H90 cm x L40 cm x P25 cm
- Une planche de présentation du projet au format A3 paysage décrivant brièvement la démarche du participant ou les caractères techniques du prototype ou un dessin de mise en situation. La planche comportera le nom du projet et le nom du ou des participant(s).
- Une fiche de participation dûment remplie que les candidats recevront suite à leur inscription.

5- Exposition, promotion et publication des résultats

Les créations seront exposées à l'occasion du salon VS Pack les 1, 2 et 3 décembre 2009 à Cognac.

Les participants autorisent par avance l'INDP à utiliser et à communiquer leurs noms, coordonnées et images des produits présentés pour des opérations promotionnelles et de communication liées au concours FREEPACK «Libérez le packaging des Vins et Spiritueux » et notamment à la presse professionnelle et régionale. La publication des résultats et la remise des prix auront lieu le 3 décembre 2009 pendant le salon VS Pack à Cognac.

6- Propriété des créations et responsabilités

Les créations présentées resteront la propriété de l'étudiant et seront retournées sur simple demande.

L'organisateur dégage toute responsabilité quant à la protection des idées, brevets, modèles ou marques créées par le candidat.

7- Modalités de sélection et prix

L'INDP présélectionnera 20 qui seront ensuite présentés à un jury de professionnels qui déterminera les lauréats.

Les 3 premiers prix seront récompensés :

1er prix : 1500 €

2eme prix : 750 €

3eme prix : 200 €

Chaque élève et professeur participants disposera d'une invitation pour se rendre sur le salon.

8- Calendrier

Inscriptions : avant le **23 octobre 2009** par retour du bulletin d'inscription.

Après que le professeur responsable ait indiqué le nombre de projets présentés, un dossier d'inscription sera envoyé à chaque élève ou groupe d'élèves.

Les élèves peuvent participer au concours, à titre personnel, en dehors du cadre scolaire, en contactant l'INDP directement pour obtenir un dossier d'inscription.

Envoi des projets : avant le **20 novembre 2009**

Remise des prix : le **3 décembre 2009**

9- Clauses générales

Modification ou annulation du concours : L'INDP se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne serait être engagée dans ce fait.

Acceptation du règlement : Par sa participation au concours et sa signature sur la fiche d'inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les termes du présent règlement.